

Ministry of Education

Business and Finance
Division
22nd Floor, Mowat Block
Queen's Park
Toronto, ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Division des opérations et des
finances
22^e étage, édifice Mowat
Queens Park
Toronto On M7A 1L2

**2004:B9****NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires - trésorières et secrétaires - trésoriers des
administrations scolaires

EXPÉDITEUR :

Kevin Kobus
Sous-ministre adjoint

DATE :

Le 30 juin 2004

OBJET :

Programme de tutorat en salle de classe

J'ai le plaisir de vous informer que des fonds additionnels ont été alloués au Programme de tutorat en salle de classe pour 2004-2005. Ce programme continue d'aider les conseils scolaires de district et les administrations scolaires à promouvoir un plus grand partenariat entre les conseils scolaires et les établissements d'enseignement postsecondaire et à présenter dans les salles de classe les connaissances les plus récentes en mathématiques, en sciences, en technologie et en arts du langage.

Objectifs du programme

Dans le cadre de ce programme, les conseils scolaires embauchent des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire inscrits à des programmes de mathématiques, de sciences, de sciences appliquées, de technologie et d'arts du langage dans les collèges et universités de l'Ontario pour qu'ils participent aux cours enseignés aux paliers élémentaire et secondaire dans les écoles locales. Les étudiantes et étudiants aident le personnel enseignant par l'entremise d'activités comme le tutorat en salle de classe, la présentation de nouvelles technologies aux élèves, la participation à des projets spéciaux et la mise à jour du matériel pédagogique utilisé par le personnel enseignant. Pour 2004-2005, le programme sera maintenu et inclura le tutorat en arts du langage.

Le Programme de tutorat en salle de classe donnera l'occasion aux étudiantes et étudiants faisant des études postsecondaires d'améliorer leur expérience pédagogique en mettant leurs compétences en pratique dans un milieu de travail. Les élèves et le personnel enseignant profiteront de la présence des étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans la salle de classe, qui partageront leurs connaissances en mathématiques, en sciences, en sciences appliquées, en technologie et en arts du langage. Les conseils scolaires, les collèges et les universités sont encouragés à travailler de concert pour répondre aux objectifs établis.

Demandes de subvention pour 2004-2005

La somme de 1,5 millions de dollars a été affectée au financement de ce programme pour l'année scolaire 2004-2005. Le Ministère financera 50 % des salaires et des avantages sociaux des étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire admissibles qui seront employés dans le cadre de ce programme, jusqu'à concurrence d'une subvention de 1000 \$ par personne.

Une certaine latitude sera accordée aux conseils scolaires dans l'administration des fonds. La subvention finale sera calculée comme étant la moindre de 50 % du total des salaires et des avantages sociaux réellement payés, et 1 000 \$ multiplié par le nombre de tuteurs et tutrices embauchés.

Comme par le passé, les conseils scolaires devront faire une demande pour participer au programme. Les subventions seront approuvées et versées à l'automne de 2004. Pour indiquer votre intention de participer au Programme de tutorat en salle de classe de 2004-2005, veuillez remplir la demande en annexe et la retourner au plus tard le 17 septembre 2004 à l'attention de Abby Dwosh à l'adresse : abby.dwosh@edu.gov.on.ca.

Rapport final de 2003-2004

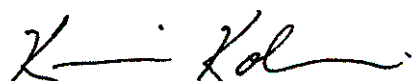
Les conseils scolaires de district et les administrations scolaires qui ont reçu des fonds destinés au Programme de tutorat en salle de classe en 2003-2004 doivent remplir le rapport final en annexe et le retourner au plus tard le 17 septembre 2004 à l'attention de Abby Dwosh à l'adresse : abby.dwosh@edu.gov.on.ca.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions concernant ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec Abby Dwosh au (416) 212-4475 ou à lui envoyer un courriel à l'adresse abby.dwosh@edu.gov.on.ca.

Je vous remercie de votre coopération.

Le sous-ministre adjoint,



Kevin Kobus
Division des opérations et des finances

c.c. Surintendant des affaires et des finances

**APPROBATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LE PROGRAMME DE TUTORAT EN SALLE DE CLASSE DE 2004-2005**

**À RETOURNER au plus tard le 17 septembre 2004 par courriel à l'adresse :
abby.dwosh@edu.gov.on.ca**

Nom du conseil : _____

Personne-ressource au conseil : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Comme il est indiqué dans la note de service du 30 juin 2004 de Kevin Kobus, je sou mets par la présente une demande de placement dans le cadre du Programme de tutorat en salle de classe.

a) Nombre total de placements _____

b) Coût estimatif du programme _____

Subvention maximale (le montant le moins élevé de : a) multiplié par 1 000 \$, et de b) multiplié par 50 %) _____

Je confirme que le programme respectera les exigences stipulées dans la note de service et j'accepte d'adhérer à tous les critères de présentation des rapports et de gestion des dossiers.

Veillez cocher le signataire approprié : Directrice ou directeur de l'éducation

Secrétaires - trésoriers des administrations
scolaires

Date : _____

RAPPORT FINAL
POUR LE PROGRAMME DE TUTORAT EN SALLE DE CLASSE DE 2003-2004

À **RETOURNER** au plus tard le 17 septembre 2004 par courriel à l'adresse :
abby.dwosh@edu.gov.on.ca

Nom du conseil : _____

Personne-ressource au conseil : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Description	Calcul	Montant	Réf.
Nombre de tutrices et tuteurs			A
		x 1 000 \$	B
Subvention maximale admissible	A x B		C
Salaires et avantages sociaux payés (Veuillez joindre une liste indiquant le numéro de référence d'employé ou le nom et le salaire et les avantages sociaux de chaque tutrices et tuteurs. Le fichier TUTEURS0304.NOMDUCONSEIL.xls en annexe indique le format acceptable.)			D
Taux de la subvention maximale admissible du Ministère		50 %	E
Dépenses maximales admissibles à la subvention	D x E		F
Montant réel admissible à la subvention	Le montant le moins élevé entre C et F		G
Subvention versée à l'avance			H
Solde de la subvention à verser/recouvrer	G - H		

Veuillez cocher le signataire approprié : Directrice ou directeur de l'éducation

Secrétaires - trésoriers des administrations
scolaires

Date : _____